

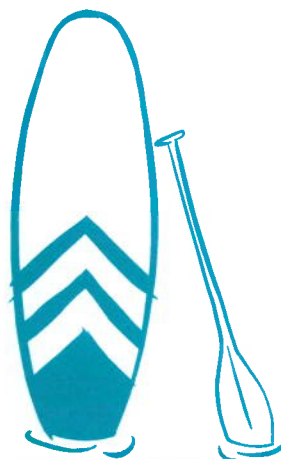
Version janvier 2026



# REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



**OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME  
D'ARGELÈS-SUR-MER**



6 bis Rue du 14 juillet  
Argelès-sur-Mer 667000

[www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)

04 68 81 15 85

**Argelès-sur-Mer**  
*#montagnesurmer*

## **1 – L'ACCES AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE D'ARGELES-SUR-MER**

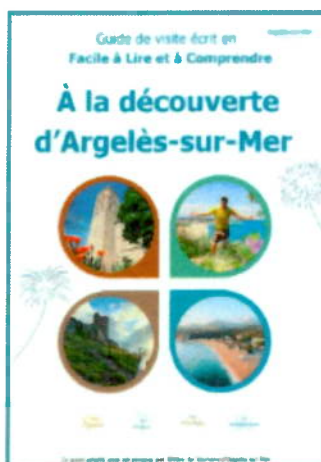
Le bureau secondaire de l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer, situé au **6 Bis Rue du 14 juillet**, accueille le public le mercredi et le samedi matin.

- **Stationnement et cheminement** : Places de parking à proximité comprenant des places adaptées.
- **Entrée et accueil** : L'entrée de l'office se fait par une marche.
- **Équipements spécifiques** : Une rampe pour l'accès principal est disponible sur simple demande à l'accueil et une rampe fixe est installée pour accéder au hall d'accueil.
- **Accueil humain et information** : Le personnel est sensibilisé et formé à l'accueil de personne en situation de handicap.

## **2 – LES OUTILS MIS A DISPOSITION**

Pour répondre aux besoins de nos visiteurs, nous proposons plusieurs outils d'aide à la compréhension et facilitant l'accès à l'information.

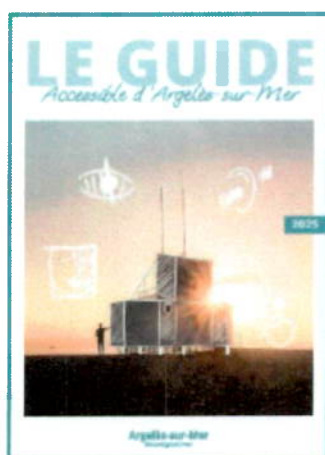
## Outils proposés :



**Un document  
Facile à Lire et à Comprendre**



**Une documentation  
en braille**



**Le guide accessible  
d'Argelès-sur-Mer**

### **Affichage et signalétique :**

La signalétique intérieure est conçue pour être claire, lisible et facilement repérable.

Un affichage papier d'événements ponctuels se trouve dans le hall d'accueil et un affichage numérique reprends les événements ponctuels ou permanents, la météo, ...

### **3 – DECOUVRIR L'OFFRE ACCESSIBLE DU TERRITOIRE**

Dans le cadre de l'obtention et du maintien de la marque d'État Tourisme & Handicap, un travail collectif de recensement de l'offre touristique accessible a été réalisé avec les prestataires du territoire. Ce recensement est régulièrement actualisé afin de garantir une information fiable et précise sur le niveau d'accessibilité des établissements et activités proposés à Argelès-sur-Mer.

À la demande des visiteurs, un guide dédié est mis à disposition à l'accueil de l'Office de Tourisme. Il est également disponible en téléchargement gratuit sur notre site internet. Ce document recense l'ensemble des établissements et précise, pour chacun d'entre eux, le type de handicap concerné (moteur, visuel, auditif, mental). Le guide est conçu pour être accessible et peut être fourni en formats papier ou numérique.

Pour préparer leur séjour, les visiteurs peuvent également consulter notre site internet, qui comporte une page dédiée à l'accessibilité régulièrement mise à jour : <https://www.argeles-sur-mer.com/pratique/argeles-accessible/>

De plus, une brochure spécifique présentant l'accessibilité du territoire dans son ensemble est également disponible en téléchargement depuis le site internet du département : <https://www.tourisme-pyreneesorientales.com/tourisme-et-handicap>  
L'équipe de l'Office reste disponible tout au long de l'année pour apporter un accompagnement personnalisé et conseiller les visiteurs dans le choix de prestations adaptées à leurs besoins.

#### 4-LES ACTIONS DE FORMATIONS ET DE SENSIBILISATION AUPRES DU PERSONNEL D'ACCUEIL

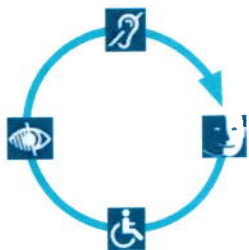
Dans le cadre de notre démarche d'obtention de la marque Tourisme & Handicap pour l'ensemble des Bureaux d'Information Touristique (BIT), une attention particulière a été portée à la montée en compétence des équipes d'accueil. L'objectif est de garantir un accueil adapté, bienveillant et professionnel à tous les visiteurs, y compris aux personnes en situation de handicap, quels que soient leurs besoins spécifiques.

À ce jour, quatre membres du personnel d'accueil, répartis sur l'ensemble des BIT, ont suivi la formation spécifique intitulée « Accueil des personnes en situation de handicap – Modules 1 et 2 ». Cette formation leur a permis d'acquérir des connaissances essentielles sur les différents types de handicaps (moteur, visuel, auditif, mental, psychique), d'adopter les bonnes pratiques en matière de communication et d'accompagnement, et de développer les réflexes nécessaires pour proposer un accueil inclusif et adapté aux besoins de chacun.

Dans le prolongement de cette démarche, une action complémentaire a été mise en place : une partie sensibilisation à l'accessibilité a été intégrée dans le nouveau guide du nouvel entrant. Cette section a pour objectif de sensibiliser dès leur arrivée les nouveaux collaborateurs aux enjeux de l'accessibilité et de l'accueil des personnes en situation de handicap.



# Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à l'office de Tourisme  
d'Argeles-sur-Mer

→ Le bâtiment et tous les services proposés  
sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du  
bâtiment et des services

oui

non



## Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.  
C'est-à-dire que le personnel est informé  
de la nécessité d'adapter son accueil  
aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.  
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation  
pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



## Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui  non

→ Le personnel connaît le matériel

oui  non



Contact : direction@argelles-sur-mer.com



## Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 776 129 306 00010

Adresse : 6 bis Rue du 14 Juillet



## Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. ....  
.....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



2. ....  
.....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



3. ....  
.....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur Général Délégué,  
**représentant légal du dispensateur de formation**  
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

### atteste que

Madame, Monsieur [REDACTED]  
salarié(e) de "OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME ARGELES SUR MER 66700 ARGELES-SUR-MER",  
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 1"

### Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 07/02/2022 au 08/02/2022  
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,  
le 15 février 2022

Monsieur [REDACTED]  
Directeur Général Délégué

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur général adjoint,  
**représentant légal du dispensateur de formation**  
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

### atteste que

Madame [REDACTED]  
salarié(e) de "OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME ARGELES SUR MER 66700 ARGELES-SUR-MER",  
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 2 Recensement de l'offre handicap"

### Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 27/11/2025 au 28/11/2025  
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1) présentiel

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,  
le 01 décembre 2025

Monsieur [REDACTED]  
Directeur général adjoint

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur Général Délégué,  
**représentant légal du dispensateur de formation**  
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

### atteste que

Madame [REDACTED]  
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",  
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 1"

### Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 07/02/2022 au 08/02/2022  
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,  
le 15 février 2022

Monsieur [REDACTED]  
Directeur Général Délégué

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur général adjoint,  
**représentant légal du dispensateur de formation**  
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

### atteste que

Madame [REDACTED]  
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",  
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 2  
Recensement de l'offre handicap"

### Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 27/11/2025 au 28/11/2025  
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1) présentiel

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,  
le 01 décembre 2025

Monsieur [REDACTED]  
Directeur général adjoint

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur Général Délégué,  
**représentant légal du dispensateur de formation**  
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

### atteste que

Madame [REDACTED]  
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",  
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 1"

### Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 07/02/2022 au 08/02/2022  
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,  
le 15 février 2022

Monsieur [REDACTED]  
Directeur Général Délégué

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur général adjoint,  
**représentant légal du dispensateur de formation**  
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

### atteste que

Madame [REDACTED]  
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",  
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 2  
Recensement de l'offre handicap"

### Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 27/11/2025 au 28/11/2025  
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1) présentiel

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou  
commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui  
ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter  
de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds  
européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations  
conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,  
le 01 décembre 2025

Monsieur [REDACTED]  
Directeur général adjoint

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la  
réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les  
réaliser.

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur Général Délégué,  
**représentant légal du dispensateur de formation**  
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

### atteste que

Madame [REDACTED]  
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",  
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 1"

### Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 07/02/2022 au 08/02/2022  
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,  
le 15 février 2022

Monsieur [REDACTED]  
Directeur Général Délégué

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur général adjoint,  
**représentant légal du dispensateur de formation**  
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

### atteste que

Madame [REDACTED]  
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",  
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 2  
Recensement de l'offre handicap"

### Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 27/11/2025 au 28/11/2025  
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1) présentiel

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,  
le 01 décembre 2025

Monsieur [REDACTED]  
Directeur général adjoint

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79607 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.